

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22 182

Cote : B

ÉTRANGERS A MADAGASCAR

Carte préparée par Jean-Pierre RAISON

I - SOURCES

La principale source utilisée pour la réalisation de cette carte est l'ensemble des Monographies de Sous-Préfectures pour l'année 1968, déposées au Ministère de l'Intérieur, et qui donnent l'état de la population au 1er janvier 1968. Toutefois, toutes les Monographies n'étant pas parvenues au Ministère lors de la réalisation de ce travail, il a fallu utiliser les chiffres au 1er janvier 1967 pour 23 sous-préfectures sur 91, et ceux de 1966 pour la sous-préfecture de Miarinarivo. Les chiffres ne résultent nullement d'un recensement annuel, mais d'une évaluation faite par l'addition des chiffres de population des cantons, qui ne sont souvent des estimations. On peut penser que, dans l'ensemble, les chiffres concernant les étrangers sont plus sûrs que ceux qui sont donnés pour la population malgache, car les étrangers sont généralement peu nombreux et aisément repérables.

Une certaine confusion existe dans le classement des étrangers par nationalités. S'il y a peu d'ambiguïté pour les Asiatiques il n'en va pas de même pour les Européens: les Français étant, de loin, les plus nombreux, on tend à considérer tout Européen de «brousse» comme un Français (c'est notamment ce qui se passe pour les missionnaires catholiques).

Mais la difficulté essentielle vient du cas très particulier des Comoriens, originaires tant par leur niveau socio-économique que par la variation de leur statut au cours de l'histoire récente. Jusqu'en 1956, les Comoriens sont classés avec les Malgaches, en 1957 et 1958, à l'époque de la «loi-cadre», les Comoriens sont classés avec la population française, à partir de 1959, les Comoriens, quoique restés citoyens français, sont comptés à part. Autre particularité statistique: les Comoriens forment une masse flottante, et l'évaluation de leur nombre est infiniment plus sujette à caution que celle des autres étrangers. Enfin, la population comorienne est très particulière parmi les populations étrangères: si, socialement, les Comoriens se distinguent partiellement de la population malgache, leur niveau de vie les rapproche plus que des autres minorités étrangères qui, à des degrés divers, ont un niveau de vie nettement supérieur à la masse malgache. Leur concentration dans les districts du Nord-Ouest de l'île, enfin, aurait considérablement faussé une représentation cartographique de la répartition des étrangers: aussi le groupe comorien nous a-t-il paru mériter un traitement spécial.

Nous avons tenté de donner une idée de l'évolution de la population étrangère en nous référant à des chiffres plus anciens: nous avons en définitive choisi l'année 1959 comme référence. Certes, nous disposons, grâce à l'I.N.S.R.E.E., de chiffres plus anciens (1956), mais nous ne pouvions les contrôler: en effet, il est possible que, à cette date, les Malgaches citoyens français aient été comptés parmi la population française. Par contre, en 1959, première année de l'indépendance, nous avons pu constater, grâce aux Monographies de Districts de 1959 que les Malgaches citoyens français ne sont pas comptés avec les Français et que les catégories de population étrangère sont donc les mêmes qu'en 1968. L'évolution politique intervenue très peu de temps auparavant n'a pas, d'autre part, dû modifier sérieusement encore l'état de la population étrangère en 1959, qui nous donne donc une année de référence correcte pour la connaissance de la répartition des étrangers à la fin de l'époque coloniale.

II. ELABORATION DE LA CARTE

Deux types de données ont été portées sur la carte par deux systèmes de signes différents:

1) L'importance actuelle de la population étrangère: dans chaque sous-préfecture, et sa répartition par principaux groupes, figurée par des cercles proportionnels au nombre d'étrangers divisés en secteurs pour les grandes catégories retenues. Celles-ci sont, dans le sens des aiguilles d'une montre:

1 — les Français (de métropole et de la Réunion, les Comoriens étant étudiés à part).

2 — les «autres non asiatiques», des Européens et citoyens des Etats-Unis surtout.

3 — les «Indiens», qualificatif général groupant Indiens pro-

prement dits et surtout Pakistanais.

4 — les Chinois.

5 — les autres Asiatiques, catégorie imprécise groupant surtout des Syriens et des Yéménites.

Les catégories 2 et 5, peu nombreuses, ne figurent que lorsque leurs effectifs sont relativement importants (cas surtout de la province de Diégo-Suarez).

Lorsque les effectifs d'étrangers étaient très faibles (moins de 60 personnes), on a adopté une taille de cercle uniforme portant seulement la teinte affectée au groupe le plus nombreux.

2) Le rapport numérique entre population étrangère et population malgache, nombre d'étrangers pour mille malgaches, actuellement voisin de l'unité pour l'ensemble du pays, est figuré par des trames.

Enfin, il a paru intéressant de figurer l'évolution de la population étrangère entre 1959 et 1967: à cette fin, on a fait varier les couleurs pour des trames identiques: les trames rouges indiquent une augmentation de la population étrangère supérieure à 10%, le brun indique une relative stabilité entre — 10 et + 10%, enfin le bleu signifie une diminution supérieure à 10%.

La population comorienne est traitée à part dans un carton ou figure seulement le Nord-Ouest de l'île. On n'a pas tenu compte de l'évolution de la population entre 1959 et 1967 car les statistiques sont trop incertaines: on a adopté des valeurs limites différentes pour le rapport entre la population comorienne et la population malgache; par contre, la taille des cercles est dans le même rapport avec l'échelle de la carte que pour la carte des autres étrangers.

III. COMMENTAIRE

La population étrangère à Madagascar semble marquée par trois traits dominants:

— la variété de ses origines.

— un éparpillement assez considérable sur l'ensemble du territoire.

— une opposition Côtes Hautes Terres tant dans les effectifs totaux d'étrangers que dans leurs origines.

1) L'hétérogénéité de la population étrangère. — Conséquence de l'histoire coloniale de l'île, la population étrangère comprend d'importants effectifs de Français, répartis professionnellement et géographiquement dans les secteurs les plus variés. Présents dans toutes les sous-préfectures, ils occupent une place importante dans les services techniques, les plantations, le commerce et l'industrie, les missions. La population française est elle-même hétérogène. Outre les Français installés à Madagascar pour quelques années seulement, il y a des effectifs conséquents de Français établis de très longue date, dont beaucoup sont nés dans le pays. Cette différence recouvre en partie un clivage géographique, beaucoup de Français qui ont fait souche étant originaires de la Réunion.

Toutefois, quoique la population française soit majoritaire sur l'ensemble de l'île, elle est loin d'être majoritaire dans tous les districts. C'est en effet une originalité de la population étrangère à Madagascar, par rapport aux anciennes colonies africaines que de comporter de très notables contingents d'autres nationalités. Malgré une influence ancienne des autres nations «blanches», spécialement par l'intermédiaire des missions (britanniques, norvégiens, américains), le nombre de leurs ressortissants reste faible, sauf dans quelques districts du Nord, marqués par la colonisation mauricienne (Ambilobe, Ambanja, Nosy Be). Par contre deux groupes asiatiques ont une grande importance:

— les «Indiens» ou «Karana», le plus souvent originaires de l'actuel Pakistan occidental, ou encore du Gujrat et du Cutch; la plupart sont musulmans de la secte ismaélienne; beaucoup sont établis de longue date, leurs parents étant arrivés avant la colonisation française. La plupart sont aujourd'hui apatrides. La spécialisation traditionnelle des «Karana» est le commerce de traite à tous les échelons, mais les plus grandes familles ont réussi une reconversion industrielle (industrie textile, confection, huileries, tanneries...); certains ont également acquis des terres, d'autres s'occupent de transport routier.

— les Chinois, presque tous originaires de la région de Canton, pour la plupart arrivés assez tardivement (dans les années 1920-35) qui, sauf pour quelques entreprises de transformation alimentaire (limonaderies, boulangerie, traitement de produits d'exportation), restent confinés dans le commerce depuis la petite boutique de traite jusqu'à la maison de gros.

La variété et l'importance de l'activité des étrangers dans la vie économique, l'activité technique, la vie culturelle et religieuse, font qu'une carte de la répartition des étrangers dans l'île doit donner une assez bonne idée du degré d'insertion des régions dans l'économie marchande sauf dans les régions où les nationaux ont réussi à les supplanter. Cette réserve nous introduit à la distinction entre Côtes et Hautes Terres.

2) Les contrastes régionaux. — On trouve des étrangers dans toutes les sous-préfectures de l'île, avec toutefois de considérables variations: le maximum est de 12.077 pour Tananarive-ville, le minimum de 1 pour Andramasina. Par provinces, les effectifs sont les suivants:

	Français	Indiens	Chinois	Total
Tananarive	13 473	1 797	1 803	17 895
Diégo-Suarez	7 651	3 238	2 275	13 164
Majunga	3 349	5 353	104	8 806
Tamatave	4 312	1 159	3 064	8 535
Tuléar	2 124	4 318	271	6 713
Fianarantsoa	2 998	869	1 807	5 674

La province de Tananarive arrive en tête grâce à la population étrangère très importante du centre tananarivien, mais elle est suivie de fort près par Diégo-Suarez, où l'influence de la capitale provinciale est forte mais non écrasante. Les autres provinces côtières précèdent Fianarantsoa qui est pour une bonne part une province des Hautes Terres.

La répartition des étrangers par districts suit d'assez près la hiérarchie administrative: les districts où se trouvent les chefs-lieux de province sont ceux qui comptent le plus d'étrangers, puis ce sont en général les préfectures, les sous-préfectures venant en dernier rang. Les exceptions à cette règle concernent des sous-préfectures où d'importants aménagements régionaux justifient la présence de nombreux étrangers, techniciens ou commerçants: c'est le cas de Moronibe (Samangoky) Marovoay (Comema), Tsiranonandidy (Sakay, où de surcroît a eu lieu un essai de colonisation réunionnaise), c'est aussi le cas de Manakara, en raison de l'existence d'un port important.

Mais si cette hiérarchie est partout respectée, elle apparaît différemment sur les Hautes Terres et la Côte. Dans la première région la population est très largement concentrée dans les capitales de province et dans une préfecture (Antsirabe) Tsiranonandidy étant une exception très particulière, sur les côtes, par contre, la dispersion est sensiblement plus marquée. Pourcentage des étrangers dans les capitales de province et préfectures:

Tananarive	90
Fianarantsoa (partie Hautes Terres)	80
Majunga	72
Tamatave	69
Diégo-Suarez	69
Tuléar	57
Fianarantsoa (Côte)	55

Sur les Hautes Terres, en effet, hors des grands centres, le nombre des étrangers est infime, très généralement inférieur à 1 pour 1.000 Malgaches de rares commerçants et techniciens, des missionnaires. Dans une région densément peuplée, largement scolarisée, où les rouages du petit et du moyen commerce sont assez largement aux mains des nationaux, où la colonisation agricole et minière n'a jamais été importante, et où il n'existe guère de produits agricoles exportables, les étrangers se concentrent dans les foyers urbains de premier ordre, dans les tâches d'assistance technique, le négoce, le commerce et les services à l'usage des classes dirigeantes et des étrangers.

Il en va tout autrement sur les côtes, où la répartition des étrangers est relativement moins contrastée, tandis que la proportion des Français dans l'ensemble est plus faible. S'il existe des secteurs à faible population étrangère, en général des régions isolées, sur l'ensemble le sens des cercles est de taille plus constante, particulièrement dans l'extrême Nord, sur la côte orientale et dans le centre du bassin de Majunga. Le rapport population étrangère population malgache est beaucoup plus fort que sur les Hautes Terres sauf dans les régions les plus isolées où dans les secteurs de population très dense.

Ces faits sont incontestablement à mettre en rapport avec:

— l'existence dans certaines zones d'une économie de plantations qui, si elle a connu des jours meilleurs, n'a pas disparu.
— la présence des deux groupes asiatiques, qui contrôlent le commerce jusque dans les petits centres de brousse: ces groupes sont fixés dans le pays, et, de surcroît, prolifèrent.

Ces caractères généraux ne peuvent masquer de vigoureux contrastes. Le plus connu est celui entre le secteur oriental, de commerce chinois, et le secteur occidental, de commerce «indien». Cette opposition, visible sur la carte, mérite toutefois d'être nuancée. Il existe effectivement un secteur occidental, à forte population «karana», qui s'étend de Betsioky au Sud à la limite de la province de Majunga au Nord. Les «indiens» y sont de loin les plus nombreux, et même à Tuléar et Majunga sont

plus nombreux que les Français. Les Chinois sont pratiquement absents. Par contre, sur la côte orientale, très rares sont les sous-préfectures où les Chinois sont les seuls asiatiques représentés: sauf à Vatomanidy et Brickaville, il s'agit de sous-préfectures isolées, à très faible population étrangère. Très rares sont les sous-préfectures où les Chinois ont la majorité absolue, alors que c'est pratiquement la règle pour les «Karana» dans l'Ouest.

On peut enfin distinguer des secteurs de transition entre «zone karana» et «zone chinoise»: le Sud, certaines sous-préfectures de la province de Diégo-Suarez et l'ensemble des Hautes Terres.

Un autre type de contrastes entre régions côtières apparaît si l'on considère d'une part le nombre total d'étrangers, d'autre part le rapport entre Asiatiques et Européens. Ces données, en effet, peuvent être mises en rapport avec le degré et le type de mise en valeur. De manière très générale, la masse des commerçants étrangers est asiatique, alors que la plupart des planteurs, ou du moins des gérants de plantation, étrangers sont d'origine européenne. L'implantation importante des commerçants s'accorde mal avec l'existence d'une colonisation agricole active: la plantation n'a pas recours au commerçant asiatique pour écouler ses produits, et souvent le planteur assurait le ravitaillement de sa main d'œuvre en produits de première nécessité. L'implantation chinoise ou indienne sera d'autant plus forte par contre que les Malgaches pratiqueront davantage les cultures commerciales pour leur propre compte.

On peut donc grossièrement distinguer dans les secteurs côtiers:

— les zones faiblement touchées par toute forme d'économie commerciale, où les étrangers sont très peu nombreux: Sud, Ambongo au Nord-Ouest, centre du pays tsimihety, falaise orientale. Il importe toutefois de se montrer prudent dans ces délimitations car certaines formes d'économie de plantation, la culture du tabac par exemple, ne font appel qu'à une population étrangère réduite, d'où le très faible nombre d'étrangers dans des districts comme Miandrivazo et Port Bergé, où ils ont pourtant un rôle économique de première importance.

— les secteurs d'agriculture commercialisée malgache: ils sont caractérisés par la prédominance du groupe des asiatiques commerçants: c'est le cas de certains districts de l'Est comme Fort-Carnot, Ifanadiana, Fénérive, Vavatenina, Andapa, et de la plupart des districts riches de la côte occidentale (Morombe, Morondava, Belo-sur-Tsiribihina, Macvatonana, Antsohihy).

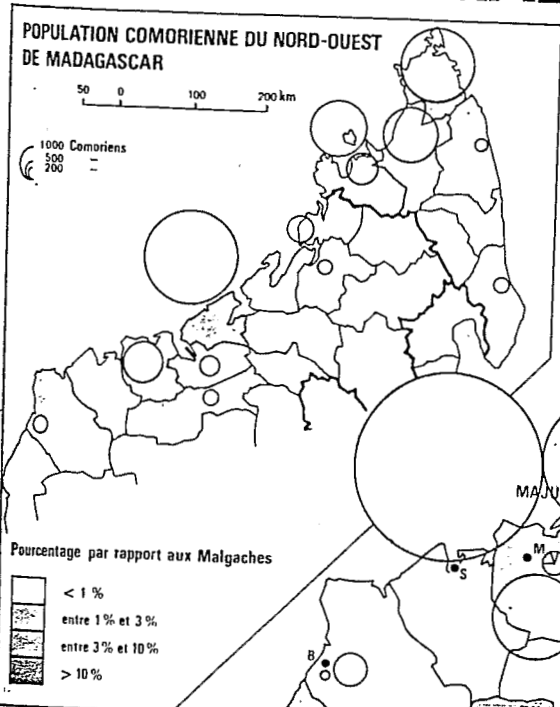
— les secteurs de plantations étrangères: l'ensemble de la population étrangère est en général important, et le nombre des Européens tend à être supérieur à celui des Asiatiques. C'est le cas d'une large part de l'Extrême Nord (Ambilobe, Nosy Be, Antalaha), de certaines régions de la côte orientale (Brickaville, Vatomanidy, Vohipeno), du fossé du lac Alaotra.

Il serait toutefois imprudent de généraliser trop ces remarques; les exceptions sont nombreuses: le Sambirano, avec ses nombreuses plantations, a une majorité d'Asiatiques; Maroantsetra, qui n'a plus de colonisation agricole, a une assez importante colonie européenne.

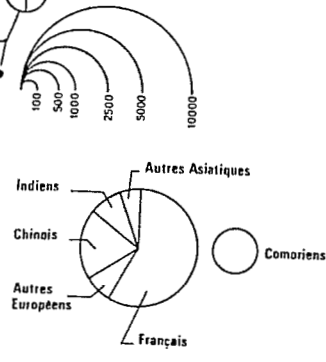
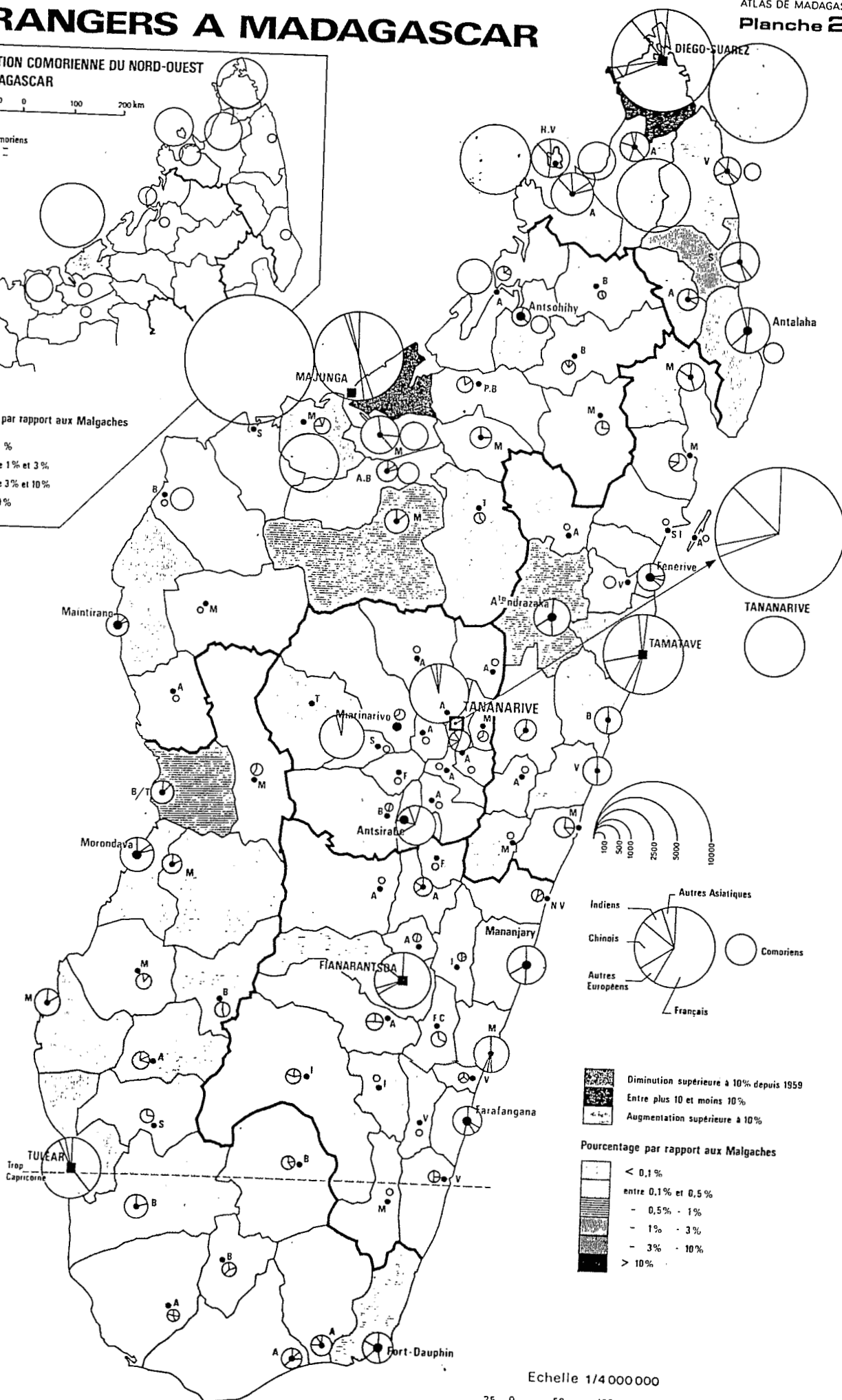
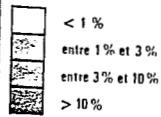
3) L'évolution de la population étrangère. — Sur une longue période, l'évolution de la population étrangère est difficile à tracer en raison des difficultés de méthode évoquées plus haut. Comme il est normal, l'indépendance de Madagascar a provoqué une diminution progressive de la population étrangère, et particulièrement de la population française, qui se dessine surtout à partir de 1962 pour les Français, de 1964 pour l'ensemble de la population étrangère: départ d'une fraction importante de personnels administratifs et techniques, réduction des garnisons, départ de planteurs inquiets ou incapables de réaliser des bénéfices suffisants dans les conditions nouvelles, rapatriement «petits blancs».

La diminution est sensible (19,3% en 9 ans) et plus forte pour la population française que pour l'ensemble. Elle est toutefois loin d'être générale. La plupart des chefs-lieux de province ont vu leur population étrangère diminuer: seule la population étrangère de Majunga augmente, tandis que la diminution est très forte à Tamatave (- 45,6%) et Tananarive (- 37%). Ceci s'explique par le départ de nombreux fonctionnaires, mais aussi par l'émigration de familles fixées de longue date dans ces centres de colonisation «historique». Par contre, nombre de préfectures côtières ont vu leur population étrangère augmenter de façon notable: c'est le cas de cinq d'entre elles sur un total de neuf. Ce fait traduit, outre l'évolution administrative amenant la multiplication des fonctionnaires et des assistants techniques, une tendance au groupement géographique des commerçants, explicable par la modification des rapports politiques et économiques. Un phénomène de même ordre, malheureusement inexprimable sur la carte, est la montée des commerçants asiatiques vers les grands centres des Hautes Terres, Tananarive en particulier. Les autres districts où la population étrangère augmente sont en général des zones en cours d'aménagement: Marovoay, Sakay, Samangoky. Ceci tend donc à confirmer encore le rapport existant entre l'importance de la population étrangère et un certain type de mise en valeur fondé sur l'entrée dans l'économie marchande et l'exportation de produits agricoles.

ÉTRANGERS A MADAGASCAR



Pourcentage par rapport aux Malgaches



Diminution supérieure à 10% depuis 1959
Entre plus 10 et moins 10 %
Augmentation supérieure à 10%

Pourcentage par rapport aux Malgaches

